

# Nouvelles sahraouies

N° 179 | décembre 2020

paraît 4 fois par an – ISSN 1016-7730



## LE SAHARA OCCIDENTAL N'EST PAS A VENDRE

### S O M M A I R E

Nouvelle prestation de notre Comité	2
Brèves	2
Le Sahara n'est pas à vendre	3
Document surprenant du Conseil fédéral	4
Manifestation à Genève	5
Nouvelle guerre imposée au peuple sahraoui	6
Reprise des hostilités pour le futur ! Interview de Gilles Emmanuel Jacquet	11
Dans les camps de réfugiés, les jeunes Sahraouis s'inventent un nouveau présent	13
Festival du film des Droits humains	15

COMITÉ SUISSE DE SOUTIEN AU PEUPLE SAHRAOUI  
VAUROUX 2 – 2022 BEVAIX

E-MAIL: CONTACT@SAHRAOUI.CH – C.C.P. 12-6818-7  
Comité de soutien au peuple sahraoui – 1211 Genève 8

---

## AVEC L'ACCÉLÉRATION DE SITUATIONS TRÈS GRAVES AU SAHARA OCCIDENTAL

*comme l'attaque de l'aviation marocaine contre l'armée sahraouie que nous apprenons au moment d'imprimer ce bulletin*

**Nous nous proposons de vous tenir régulièrement au courant de l'actualité par l'envoi de notes d'informations qui complèteront notre bulletin trimestriel.**

**SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉ.E, MERCI DE NOUS ENVOYER VOTRE ADRESSE E-MAIL À**  
**[contact@sahraoui.ch](mailto:contact@sahraoui.ch)**

## BRÈVE

**La fin du droit international au Sahara Occidental occupé.** Les périples de Mohamed VI en Afrique subsaharienne au cours de ces dernières années et la multiplication des traités signés avec lui par plusieurs pays n'avaient rien de désintéressés. Le prix politique exigé : devenir occupant avec l'occupant marocain en ouvrant un consulat au Sahara Occidental, sans tenir compte de l'Union Africaine dont fait partie la RASD (République Arabe Sahraouie Démocratique) ni du droit international. Plus de 15 pays dont la plupart ont été colonisés par la France ont ouvert un consulat à Dakhla, sur ce territoire non-autonome du Sahara Occidental, parmi lesquels la Zambie, le Eswatini, la Côte d'Ivoire, le Gabon, Centrafrique, Djibouti, les îles Comores, la Guinée Bissau, la Guinée équatoriale, Sao Tome,

le Burkina Faso, la Gambie. Les Etats arabes unis et la Jordanie ont ouvert un consulat à El Ayoun. Trump vient de tweeter: il va ouvrir un consulat à Dakhla.

**Le journalisme n'est pas un crime.** Lors du mariage de deux journalistes d'Equipe Media, au Sahara Occidental, son directeur Ahmed Ettanji et Naziha El Khalidi venu plusieurs fois en Suisse, environ 200 agents des forces marocaines ont encerclé la maison du marié, terrorisé ses parents et amis; ils ont menacé Ahmed de prison et l'ont placé en résidence surveillée. Des forces similaires ont encerclé la maison de Naziha et la même situation s'est reproduite. Equipe Média est la seule source de nouvelles qui proviennent du Sahara Occidental occupé. Ils et elles ont déjà tous et toutes été emprisonné.e.s.

**Malgré la reprise de la guerre, le pillage des ressources naturelles se poursuit.** 3 navires ont quitté le port d'El Ayoun le 26 novembre et le 1er décembre, transportant de l'huile et/ou de la farine de poissons : destinations, la Hollande ou un port européen, et la Turquie. Une estimation prudente des prix de ces cargaisons par Equipe Média : 12 millions d'Euro pour la farine de poisson et 36 millions pour l'huile de poisson. Cette pêche et ce commerce sont totalement illégaux puisqu'il est interdit d'acheter les produits sahraouis sans le consentement du Front Polisario, représentant légitime du peuple du Sahara Occidental.

---

# LE SAHARA OCCIDENTAL N'EST PAS À VENDRE

Le dernier bulletin de cette année, nous voulions le placer sous le signe d'un avenir moins difficile que celui de ces derniers mois bien que

le coronavirus traverse toujours les camps de réfugiés avec tous les effets douloureux qu'il entraîne au niveau alimentaire, sanitaire et social. Le confinement à long terme n'est pas facile à assurer.

## Guerre et comptes Facebook bloqués

Or, la guerre a repris le 13 novembre au Sahara Occidental, au passage de Guerguerat entre le Sahara Occidental et la Mauritanie (voir p.6). Les nouvelles sont rares, le Maroc mettant l'embargo sur tout ce qui pourrait sortir. Il proclame d'ailleurs qu'il n'est pas en guerre. De nombreux Sahraouis, dont des journalistes, ont les réseaux sociaux, Facebook par exemple, comme seule issue pour essayer



de faire sortir des nouvelles. Mais depuis le commencement de la guerre leurs comptes Facebook sont sporadiquement fermés, bloqués, inutilisables pour des périodes plus ou moins longues. Cette situation est la même dans les territoires occupés, les camps de réfugiés ou en Espagne. La question que se posent aujourd'hui ceux qui sont dépossédés de leur accès à Facebook et nous-mêmes est de savoir si « Facebook soutient la guerre contre les Sahraouis » ?

## Trump, le tweet hostile au peuple palestinien et au peuple sahraoui

La guerre ne suffit pas ! Le 10 décembre, journée internationale des Droits de l'Homme, Donald Trump lance ses tweets nuisibles à deux peuples dont les territoires sont occupés, le peuple palestinien et le peuple sahraoui. Il reconnaît illégalement la souveraineté du Maroc sur le Sahara Occidental. Le droit international et le droit international humanitaire n'existent pas pour ces pros du marchandage que sont Donald Trump

et Mohamed VI. Le Secrétaire général de l'ONU a déclaré que cette décision n'atteignait en rien le processus de paix inscrit depuis 45 ans dans les résolutions onusiennes. Mais rien n'est plus comme avant. Si l'ONU veut garder un peu de sa crédibilité, elle doit enfin organiser le référendum d'autodétermination du peuple sahraoui face à l'illégalité de ceux qui violent d'un tweet le droit international.

## Intergroupe parlementaire Suisse-Sahara Occidental actif

Devant la précipitation des événements, l'Intergroupe parlementaire Suisse-Sahara Occidental a déjà déposé plusieurs interventions parlementaires sous formes de questions, de débats, de messages de solidarité sur lesquels nous reviendrons dans notre prochain bulletin.

---

# DOCUMENT SURPRENANT DU CONSEIL FÉDÉRAL « STRATEGIE MENA 2021-2024 »

(MOYEN-ORIENT-AFRIQUE DU NORD)



En Suisse, le gouvernement  
n'est pas encore  
prêt à prendre le tournant  
de l'action pour la paix  
dans le conflit qui existe  
depuis 45 ans entre le Front  
Polisario et le Maroc.

Le Conseil fédéral continue, jusqu'à l'absurde, à ignorer le Front Polisario pourtant connu de notoriété publique et onusienne, comme représentant

légitime du peuple sahraoui et partie au conflit. Et le Maroc que fait-il dans cette histoire ? Il est celui qui a déclenché le conflit !

### Un document surprenant

Le document « Stratégie MENA (Moyen-Orient / Afrique du Nord 2021-2024 » publié par le Conseil fédéral le 22 octobre 2020 est hallucinant. Dans la partie « Afrique du Nord », le conflit sahraoui-Maroc n'existe pas. Il n'est même pas cité. Une mention à la page 17 ne nomme ni le Maroc ni le Front Polisario : « Dans le contexte des tensions de longue date qui entourent le Sahara occidental, la Suisse soutient les efforts des Nations

Unies pour trouver une solution conforme au droit international. C'est une condition préalable à la stabilisation de cette région »...

### Une Suisse obstinée dans son jeu de cache-cache

Qui est concerné au premier chef par ces tensions qui ont, c'est vrai, des répercussions dans toute la région ? Les premières en lice, assurément, sont les deux parties au conflit ! Mais qui sont-elles ? Le Front Polisario n'est pas cité. Quant au Maroc, nulle part il est signalé qu'il est embourbé dans un conflit de 45 ans dont il est lui-même le déclencheur. Pourquoi ce be-

soin de cacher les noms des protagonistes alors que la plupart des lecteurs et lectrices les connaissent? Certes, le Maroc est susceptible! On se souvient de sa réponse odieuse à notre ministre des affaires étrangères, en juin 2015, lorsque la Suisse avait accepté la déclaration unilatérale d'adhésion du Front Polisario aux Conventions de Genève et principalement au protocole additionnel 1. C'est aujourd'hui un tour de passe-passe pour la diplomatie suisse d'écarter sa neutralité et le Droit International Humanitaire (DIH) pour ne pas déplaire au Maroc: dans ce document, elle ne le considère pas comme un pays en guerre, pilleur des matières premières qui ne sont pas les siennes, comme pays occupant

qui viole le DIH depuis toujours (notamment, il refuse depuis 10 ans au CICR la possibilité de visiter les prisonniers sahraouis). Dans le document MENA, les catégories prioritaires de l'action de la Suisse envers le Maroc touchent aux questions de « migration », de « développement durable », « d'éducation et de nouvelles technologies ». D'autres catégories comme « paix », « sécurité » et « Droits de l'Homme » ne sont pas utilisées pour le Maroc qui pourrait pourtant avoir besoin des trois. Mais puisqu'il n'est pas en conflit... et qu'il respecte les Droits de l'Homme!!! Qui donc finalement est concerné par ce conflit puisqu'on n'en connaît pas les belligérants dans le « document MENA »? Il est

vrai que les rédacteurs et rédactrices en charge de ce document ne pouvaient pas savoir, alors, que le Maroc allait montrer publiquement qu'il faisait partie du conflit armé en violant le cessez-le-feu, le 13 novembre, dans la zone tampon de Gueguerat. Dès lors, la guerre a repris avec l'autre partie au conflit, le Front Polisario.

Aujourd'hui, comment le Conseil fédéral peut-il argumenter de son refus de regarder ce conflit en face, à partir des Conventions de Genève dont il est dépositaire et qui représentent le Droit International Humanitaire (DIH), cet « ADN de la Suisse » comme on a pu le lire dernièrement dans l'interview du 13 août qu'Ignazio Cassis a donné au journal « Le Temps ».

## RASSEMBLEMENT À GENÈVE PLACE DES NATIONS 22 NOVEMBRE 2020

**Face à l'escalade de la guerre au Sahara Occidental  
Exigeons le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui**

Ce rassemblement, organisé très rapidement, a permis à plusieurs partis et mouvements de montrer leur solidarité avec le peuple sahraoui qui se trouve au coeur d'une guerre provoquée par la violation du cessez-le feu par le Maroc.

Signataires: Comité suisse de soutien au peuple sahraoui; Association pour un Référendum libre et régulier au Sahara Occidental (ARSO), Grève des Femmes Genève; Parti socialiste genevois, Solidarité, Ensemble à gauche, les Vert.e.s genevois.



# NOUVELLE GUERRE IMPOSÉE AU PEUPLE SAHRAOUI

1975-2020	45 ans d'occupation marocaine violente
1975-1991	16 ans de guerre meurtrière
1991-2020	29 ans de cessez-le-feu-consolidation de l'occupation marocaine
1975-2020	45 ans de vie précaire de réfugiés (plus de 170 000 Sahraouis)
1991-2020	29 ans de présence d'une MINURSO « alibi »
1975-2020	45 ans de responsabilité négligée par l'ONU et le Conseil de sécurité
1975-2020	45 ans d'espoirs fauchés, de trahisons méprisables, d'indifférences coupables
1975-2020	45 ans de solidarités fidèles

*Aujourd'hui une nouvelle guerre imposée au peuple sahraoui !  
Demain un pas vers l'autodétermination !*



Barrage à Guerguerate.

Photo: SP

## Le Maroc fait comme chez lui...

Sans se préoccuper du plan de paix et des obligations du cessez-le-feu, le Maroc ouvre depuis quelques années, dans la

zone franche (frontière Mauritanie-Sahara Occidental), une route de grand trafic, offrant aux gros camions de descendre vers la Mauritanie et l'Afrique subsaharienne pour y vendre poissons,

poules, fruits et légumes provenant du pillage des ressources du Sahara Occidental. Et dans l'autre sens, le trafic se développe également.

## Le Front Polisario résiste...

Le Front Polisario intervient sans succès auprès de l'ONU pour mettre fin à cette situation. En 2018 notamment, il arrête le Rallye Sahara Desert Challenge qui finalement n'ira pas plus loin. La même année, l'Africa Eco Race (Rallye Monaco-Dakar) est également arrêté au passage de Guerguerat et il faudra trois semaines de négociations: le Secrétaire général de l'ONU, contre le plan de paix, demande aux Sahraouis de laisser le passage de la course que la Minurso doit faciliter alors que ce n'est pas

**Pour recevoir des informations supplémentaires voir page 2**

dans ses attributions. Finalement, comme le premier round de rencontre entre le Front Polisario, le Maroc, l'Algérie et la Mauritanie a lieu à Genève peu après, les Sahraouis cessent leur barrage pour donner une chance à la paix. Ce qui sera d'ailleurs vain.

### Des civils Sahraouis à bout...

Nous sommes en 2020, les civils sahraouis sont à bout dans les camps de réfugiés fermés où la situation du Coronavirus est très compliquée à vivre. Même les aliments sont toujours plus rationnés. Dans les territoires occupés, la répression s'amplifie à l'approche du 10<sup>e</sup> anniversaire du drame de Gdeim-Izlik (voir notre dernier bulletin). En plus, la Cour de cassation marocaine vient de confirmer les peines de prison d'une vingtaine de Sahraouis condamnés de 20 ans de réclusion à la perpétuité pour des aveux extorqués sous la torture. Les civils sahraouis réagissent pacifiquement. Guerguerat offre une opportunité particulière: le Maroc outrepassa continuellement les règles de l'ONU et fait



Manifestants pacifiques à Guerguerate.

Photo: SP

du chantage en cas d'interventions, plutôt rares.

### L'occupation du passage de Guerguerat

Depuis quelques semaines, les civils sahraouis empêchent les camions de passer par la brèche de Guerguerat. Ils barrent la route à tous ceux qui arrivent de Mauritanie et à ceux qui partent vers l'Afrique subsaharienne. Ils sont bientôt près de 200 à attendre des deux côtés de la frontière. Les Sahraouis ont dressé leurs campements sur la route: tentes,

foyers, etc, et brandissent leurs drapeaux et leurs pancartes pour informer les passants.

### Attaque des civils et fin du cessez-le-feu

Ce 13 novembre, le Maroc, excédé par la ténacité pacifique des civils sahraouis, décide d'en découdre et d'intervenir. Les civils sont attaqués dans le périmètre dit «tampon» interdit aux forces armées marocaines et sahraouies (voir la carte). Toutes les instances sérieuses ont affirmé que le Maroc avait violé le cessez-le-feu. Le Front Polisario le considère donc comme caduc et reprend la lutte armée. Il est indigné depuis si longtemps par le silence «complice» des organisations internationales supportant les arrogances marocaines conduisant à tous les excès jusqu'à la proclamation de son appropriation du Sahara Occidental. Ceci hors de tout cadre juridique. Nous sommes revenus à l'ère sauvage.

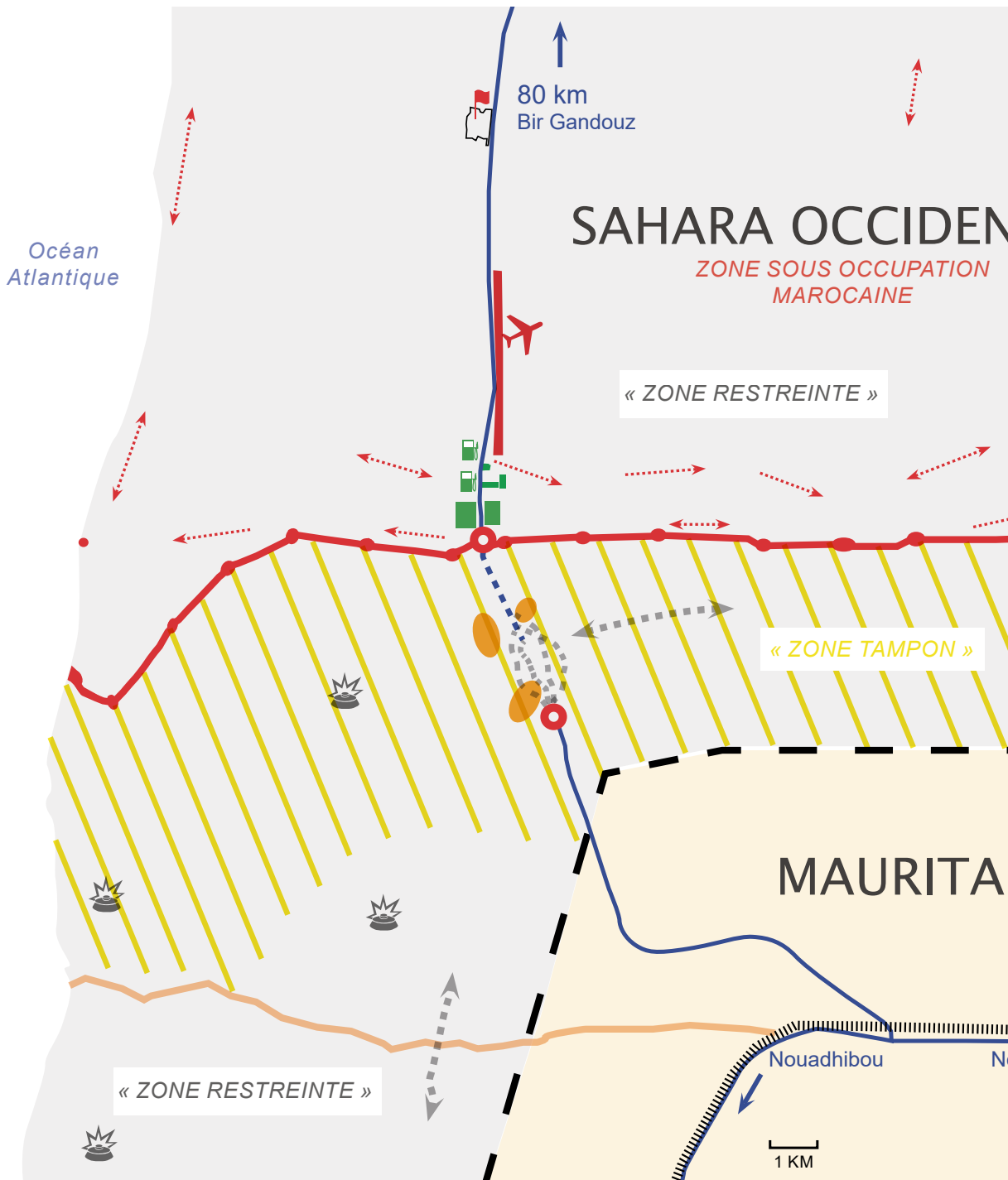
### La guerre... La paix?

Le conflit oppose les deux armées



Fille d'attente de camions à Guerguerate.

Photo: SP



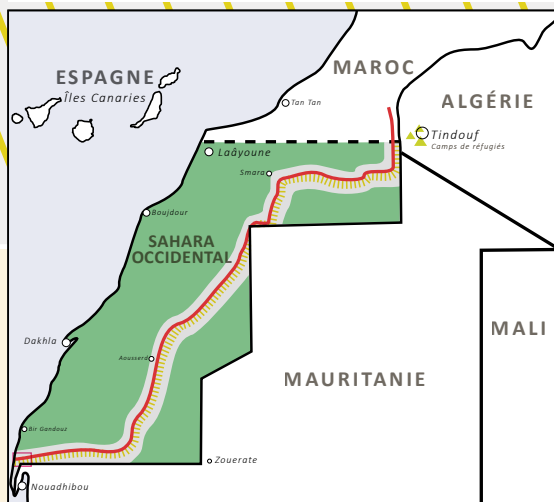


# ZONE RESTREINTE DE GUERGUERAT SAHARA OCCIDENTAL

- Frontière
- **POSTES DE DOUANE**  
Distance 3,5 km
    - Marocain (point de passage ouvert en 2001 dans le mur militaire - violation accord militaire N°1)
    - Mauritanien (Poste de douane PK55, extra territorial)
  - **Mur de séparation et postes militaires.**  
Le mur (2700 km) délimite l'occupation marocaine sur le territoire.
  - Caserne militaire de Guerguerat
  - ✈ Piste d'atterrissage militaire
  - Pistes routière, zone militaire marocaine
  - Ancien mur de défense
  - "KANDAHAR"  
Lieu de trafic (voitures...)
  - ☢ Mines
  - **COMMERCES**  
Stations essences  
Cafés, restaurants, hôtels, épiceries, boucherie.
  - **ROUTE Goudronnée**
  - Initiative marocaine pour goudronner entre les deux postes frontière en 2015.  
En violation du cessez-le-feu, le chantier est stoppé.
  - **PISTES ET CIRCULATION**
  - ||||| **CHEMIN DE FER (minéralier)**  
Nouadhibou - Zouérate

## ACCORD MILITAIRE N°1 CONSÉCUTIF AU CESSÉ-LE-FEU DE 1991

Sous occupation marocaine	ZONE À RESTRICTION LIMITÉE	Le reste du territoire
	ZONE RESTREINTE	30 KM
	MUR MILITAIRE DE SÉPARATION	
Sous contrôle Front Polisario	ZONE TAMPON	5 KM
	ZONE RESTREINTE	25 KM
	ZONE À RESTRICTION LIMITÉE	Le reste du territoire



Source : MINURSO ; Satellite pro  
© Lorz Elli  
2020



Barrage de Guerguerate en feu.

Photo: SP

mais aucune photo ne nous est parvenue. L'ONU et les organisations internationales appellent les belligérants au cessez-le-feu. Mais pourquoi? Pour reprendre 21 ans de vie gâchée pour de nouvelles générations de Sahraouis? Pour vivre sous une occupation qui font des Sahraoui.e.s au Sahara Occidental occupé des citoyennes et citoyens de seconde zone? Pour voir le Maroc poursuivre le pillage des ressources naturelles sahraouies?

La prix de la paix aujourd'hui, c'est que l'ONU reprenne l'offensive, se souvienne de ses résolutions dès 1975, réactive la raison pour laquelle elle a créé la MINURSO, la Mission des Nations-Unies pour le référendum au Sahara Occidental. Le prix de la paix, c'est la justice enfin rendue au peuple sahraoui!

**PS. La France dans son soutien inconditionnel au Maroc** est l'obstacle principal à la

recherche de la paix au niveau international. Au Conseil de Sécurité où elle a le droit de veto., à l'Union Européenne, où, contre les décisions de la Cour de justice européenne attestant que le Maroc et le Sahara Occidental sont des territoires distincts, elle fait accepter par les 24 les traités agricoles et de pêche UE-Maroc incluant le Sahara Occidental.

**Pour rappel :**  
**Conventions de Genève que les signataires ne devraient jamais oublier :**

**ARTICLE PREMIER.**

**Les Hautes Parties contractantes s'engagent à respecter et à faire respecter la présente Convention en toutes circonstances.**

# REPRISES DES HOSTILITÉS POUR LE FUTUR ?

Interview de Gilles Emmanuel Jaquet  
de l'Institut International de Recherche pour la Paix (GIPRI) de Genève

**KI (Keltoum Irbah):  
Comment avez-vous appris  
la nouvelle de la reprise des  
hostilités entre le Maroc et  
le Front Polisario ?**

GEJ (Gilles Emmanuel Jaquet): Ce n'est pas un conflit dont on a beaucoup parlé. Depuis 1991, le conflit est gelé. Alors on a peu d'informations en Suisse. En France, il y en a plus, en raison de l'offensive diplomatique du Maroc envers certains Etats pour faire valoir ses droits du point de vue marocain, droits de souveraineté basés sur le contrôle du territoire.

**KI: Est-ce que la reprise des  
hostilités vous a étonné ?**

GEJ: C'est toujours une surprise si on ne suit pas le conflit au jour le jour, si on n'a pas d'informations de personnes impliquées. Mais il s'agit d'un conflit gelé et ce sont des conflits qui peuvent reprendre. L'absence d'opérations militaires n'implique pas que l'on soit à l'abri (...). On a juste gelé une situation conflictuelle. La reprise du conflit est claire: au premier abord, elle n'est pas favorable aux Sahraouis. Dans le rapport de force actuelle, les Marocains ont des alliés, des ressources, une armée puissante. Si l'on regarde la carte, on voit que le Maroc contrôle une grande partie du territoire. La reprise du conflit lui permettrait d'affirmer

un fait accompli et un contrôle effectif du territoire. Avec ses alliés, avec une campagne diplomatique, il voudra faire valoir ce qu'il considère comme ses droits. D'une certaine manière au niveau du timing c'est intéressant car cela intervient quasi en même temps que l'Azerbaïdjan et l'Arménie. Contextes différents. Mais j'ai l'impression que le Maroc a suivi une approche azerie avec la même idée sous-jacente: on a les moyens de l'emporter, le droit international est trop contraignant et ce n'est pas dans notre intérêt que de le respecter. Donc, autant attaquer. Pour la partie sahraouie le conflit est gelé depuis trop longtemps. La



*Pour recevoir des informations supplémentaires voir page 2*



malchance des Sahraouis a été d'avoir eu une forte reconnaissance internationale et perdu par la suite une grande partie de ses soutiens. Au bout de 20 ans de conflit, les changements se font sentir au niveau diplomatique. Au final, le Maroc fait valoir qu'il y a moins d'Etats qui reconnaissent le Sahara Occidental. L'offensive diplomatique marocaine pour faire pression a été très forte. Le statut n'étant pas tranché, le gel d'une reconnaissance de la RASD est moins grave qu'une opposition au Maroc. Les Sahraouis font valoir le principe d'autodétermination des peuples, reconnu par le Référendum.

**KI: La fin du cessez-le-feu en 1991 prévoyait la mise en place d'un référendum. Ce dernier n'a toujours pas eu lieu. Comment expliquer cet échec de l'ONU ?**

GEJ: Conflit gelé dont la solution devrait être la tenue d'un référendum. Solution juste pour les Sahraouis qui pourraient par ce biais voter et exprimer leur choix. Le Maroc sait que le résultat est

pour l'indépendance. Donc c'est un risque pour lui. Il fait valoir qu'il a développé la zone et qu'il y a des loyalistes sahraouis au sein de la population. Ce qu'il y a aussi, c'est le vieux problème du recensement sahraoui.

**KI: L'ONU a perdu toute crédibilité au sein du peuple sahraoui. Comment faire en sorte qu'il puisse croire encore à un processus de paix ?**

GEJ: C'est compliqué. Par rapport à la MINURSO, il y a un risque que cette force onusienne parte; un autre risque est d'aboutir à un conflit plus étendu et plus dense. L'ONU va essayer de reprendre le dossier et d'envoyer le cas échéant une mission d'interposition. La déception sahraouie se comprend. L'ONU n'a pas donné suite à leurs attentes. Ce qui leur reste: l'action diplomatique dans les pays alliés; populariser leur cause; déployer leurs efforts auprès de pays qui se trouvent dans une position intermédiaire par rapport au conflit. La clé du conflit au Sahara Occidental est régio-

nale. Au niveau géopolitique ce sont les Etats occidentaux qui prédominent. Cela pourrait évoluer avec le développement du groupe des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud). Ce conflit est imbriqué dans des questions juridiques (...) mais les Organisations internationales n'ont pas les mêmes positions. L'Union Africaine reconnaît la RASD, les autres sont plus prudentes (...)

**KI: Comment anticipez-vous la suite du conflit ? Par rapport à son envergure.**

GEJ: Le conflit peut s'étendre. Il faut voir ce que toutes les parties prenantes vont faire. J'ai des gros doutes sur la tenue du référendum. Je pense que le conflit va se prolonger. Au niveau du Conseil de sécurité, la Chine et la Russie adoptent une position de neutralité, la Grande Bretagne et la France sont du côté marocain.

---

## DANS LES CAMPS DE RÉFUGIÉS LES JEUNES SAHRAOIS S'INVENTENT UN NOUVEAU PRÉSENT

En prise avec le Covid-19,  
avec un confinement  
précaire sous les tentes,  
les jeunes sahraouis n'en  
peuvent plus d'attendre!

Mais qu'attendent-ils vraiment ?  
Sans doute, de rejoindre celles

et ceux qui sont partis avant  
la fermeture des camps afin  
de rejoindre l'Espagne ou la  
France, (les pays européens où  
les jeunes Sahraouis sont les  
plus nombreux). Mais l'attente  
la plus présente dans tous les  
esprits, c'est celle de la paix. Les  
jeunes ne veulent pas imaginer  
toute leur vie dans ce sable sans  
fin. Ils sont nés dans ces camps,  
leurs parents aussi ! C'en est as-  
sez !

Les photos ci-dessous, de Chris-  
tian Sarmiento, juillet 2020, ex-  
priment leur force de construire  
leur présent et leur avenir en  
se formant et en s'engageant  
sérieusement dans des «jobs»  
qu'ils créent souvent en groupe  
pour faciliter la vie des réfugiés  
et gagner un peu d'argent.  
Que vont-ils devenir depuis que  
la guerre a repris ?



Lhaj Lelubib, 26 ans, a lancé un commerce ambulante pour vendre des kebabs avec son cousin Sidi Moh Mulay. Il s'est formé grâce à des tutoriels vidéo sur YouTube.

Photo : SP



À la sortie des cours, le groupe d'étudiantes (Aziza, Malu, Embatu, Umlajut, Atu et Sbaita) de l'Académie de formation professionnelle pour femmes, se délassent.  
Photo: SP



Larabas Saïd est mécanicien. Il teste une voiture qu'il a réparée dans une plaine de sable près de la wilaya de Smara avant d'essayer de la revendre.  
Photo: SP

**Pour recevoir des informations supplémentaires voir page 2**

---

# FESTIVAL FILM ET DROITS HUMAINS DE LUGANO

## 14 AU 18 OCTOBRE 2020

### « Le débat à l'ONU sur le Sahara Occidental est un débat sans visage »

La quatrième journée du festival s'est ouverte à Mendrisio avec l'évènement organisé par le Comité suisse de soutien au peuple sahraoui, qui, en collaboration avec le Groupe de soutien de Genève pour la protection et la promotion des droits humains au Sahara Occidental (coalition de 250 ONG coordonnée par Gianfranco Fattorini) et l'Association pour le développement des énergies renouvelable, Sahara, Solaire, Solidaire (ADER/S), a proposé deux documentaires, « Fusils ou graffiti; la lutte pacifique du peuple sahraoui » de Jordi Oriola Folch et « Il muro: la ferita del Sahar », de Gilberto Mastromatteo e Fiorella Bendoni. Les deux projections ont été suivies par un entretien avec le réalisateur et journaliste, Mastromatteo et par un très riche et émouvant débat sur l'application au Sahara Occidental du principe de prévention des conflits, avec Francesco Bastagli, ancien représentant de Kofi Annan au Sahara Occidental et ancien chef de la MINURSO, avec Giulia Olmi, coordinatrice des projets de l'Ong italienne, CISP (Comitato Internazionale per lo Sviluppo dei Popoli) en Algérie et dans les camps des réfugiés sahraoui.

### Précieux points de réflexion

Le débat, modéré par M. Fattorini, nous a offert quelques précieux points de réflexion. Selon M. Bastagli la vraie lutte politique pour la cause sahraouie se déroule au sein du Conseil de Sécurité, l'institution responsable pour la sécurité internationale. Chaque année ce greium discute du Sahara Occidental et de la MINURSO ; une solution pourrait et devrait, donc, être discutée et trouvée au sein des Nations Unies.

La question sahraouie, a affirmé M. Bastagli, est du point de vue juridique claire : depuis les années '60 la jurisprudence de la Cour Internationale de Justice a établi que le Sahara Occidental a un droit fondamental et inaliénable à l'autodétermination ; les décisions récentes du Tribunal Européen, ainsi que les décisions de l'Assemblée Générale et du Conseil de Sécurité ont confirmé ce statut juridique.

Selon la Charte des Nations Unies (chapitre 11), jusqu'à ce qu'un peuple ait la possibilité d'exercer librement son droit à l'autodétermination, l'ONU est obligée de le soutenir, en veillant à ce que ses droits soient assurés. Au Sahara Occidental ce chapitre est resté lettre morte. Selon Giulia Olmi, qui possède une longue expérience de vie et de travail dans les camps de réfugiés et donc d'une connaissance approfondie de la situation, même dans le domaine humanitaire la politique prime sur le droit. Les conséquences pour la population sahraouie sont désastreuses : tous les droits sont réduits au minimum ou carrément niés. Par exemple, suite à un aide alimentaire précaire, la croissance des enfants est retardée (30 %) et les problèmes d'anémie chez les enfants et les femmes dépassent le 50 %.

Ces réflexions nous amènent, donc, à la conclusion que le principe de prévention des conflits, principe si cher à la communauté internationale, ne trouve, au Sahara Occidental, aucune application.

*Lucia Tramèr*

### Comité de rédaction

Keltoum Irbah, Christiane et Berthier Perregaux. La mise en page est réalisée par Thierry Solignac et l'impression par Baillod Imprimeurs S.A. Bevaix.

JAB  
CH-2022 Bevaix  
P.P. / Journal

LAPOSTE 



**À NOS LECTEURS ET LECTRICES  
À NOS DONATEURS ET DONATRICES**

**NOUS VOUS ADRESSONS NOS REMERCIEMENTS LES PLUS SINCÈRES  
POUR VOTRE FIDÉLITÉ, VOTRE SOUTIEN  
ET VOTRE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE SAHRAOUI**

**NOUS VOUS PRÉSENTONS  
NOS VŒUX LES MEILLEURS POUR L'ANNÉE 2021**



**ADRESSES DE NOTRE COMITÉ**

**Suisse romande**

Comité de soutien au peuple sahraoui

Berthier Perregaux – Vauroux 2 – 2022 Bevaix – Tél. 032 846 14 89

Internet [www.arso.org](http://www.arso.org)

Dr Marie-Claire et Emmanuel Martinoli – Case postale 2229 – 2800 Delémont 2 – Tél. 032 422 87 17

Françoise Buchet – Côte 6 – 2000 Neuchâtel – Tél. 032 853 50 80

Gilles Boss – Quai de la Thièle 4 – 1400 Yverdon-les-Bains

**Suisse alémanique**

SCHWEIZERISCHES UNTERSTÜTZUNGSKOMITEE FÜR DIE SAHRAOUI – Postfach 8205 – 3001 Bern